



**A**ssociation des  
**P**ropriétaires  
**E**xtérieurs de  
**R**ésidences secondaires  
**O**vronnaz

*Représente les R2 depuis 2014*

Ovronnaz, le 1<sup>er</sup> mars 2025

Madame, Monsieur, Chers Membres,

Nous avons le plaisir de vous adresser notre traditionnelle

**Invitation à l'Assemblée générale annuelle ordinaire d'APEROVronnaz  
Samedi 29 mars 2025 - 16h00 – à l'Hôtel des Muverans**

*Nouveautés : 16h00 au Muverans !*

**Attention ! Inscription obligatoire**  
**Pour l'organisation de l'apéro, merci de bien vouloir vous inscrire par mail à [info@aperovronnaz.ch](mailto:info@aperovronnaz.ch) en indiquant votre nom et le nombre de personne(s) qui assisteront avec vous à l'AG.**  
**Délai pour votre inscription : dimanche 23 mars 2025**  
**Merci de votre compréhension.**

Nous nous réjouissons de vous retrouver nombreux le 29 mars et vous adressons nos cordiales salutations.

Votre comité.

**Ordre du jour de l'AG ordinaire du 29 mars 2025**

1. Bienvenue
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. Pour mémoire : acceptation des PV de l'AG 2024
4. État des membres
5. Rapport du Président
6. Rapport du Vice-président et Secrétaire
7. Rapport du Trésorier, comptes 2024, rapport des vérificateurs des comptes, vote d'acceptation des quatre rapports et décharge au Comité
8. Budget 2025, fixation du montant de la cotisation 2026, vote pour l'acceptation du Budget
9. Composition du Comité et des vérificateurs, appel à candidatures et réélection pour 2 années
10. Bravo Bisses, état des lieux, aspects pécunier et représentatif, Réserve budgétaire. Vote de principe
11. Ovronnaz Tourisme SA, aspects pécunier et représentatif, Actionnariat CHF 5'000,00. Vote de principe.
12. Divers, remarques des membres et questions
13. Clôture de l'assemblée
14. Parole à l'invité d'honneur, Monsieur Fabrice Boschung, Directeur de Téléovronnaz.
15. Apéro riche

## Cahier de l'Assemblée 2025 (exercice 2024)

### Point 3 **PV de l'AG du 23 mars 2024**

Ce PV a été distribué à tous les membres. Il n'y a pas eu de remarque dans le délai imparti et il est donc considéré comme adopté. Il est disponible sur le site de l'Association.

### Point 4 **État des membres**

Au 31 décembre 2024 nous comptons 247 membres (2015 : 280 - 2022 : 237 – 2023 : 252).

### Point 5 **Rapport du président pour l'année 2024**

#### **Membres**

Le nombre de membres de notre association reste stable vers 245 propriétaires R2, soit un peu plus de 15 % de tous les R2 d'Ovronnaz. Pourrait faire mieux !

- Afin d'éviter des rappels nous comptons sur un paiement ponctuel de la modeste cotisation annuelle de CHF 30.00.

#### **Comité**

Je remercie les membres du comité pour leur excellente collaboration bénévole.

- Monsieur Gilbert Schertenleib a repris ses anciennes fonctions de Trésorier par suite de la démission de l'ancien responsable. Nous l'en remercions sincèrement.
- Monsieur Pierre-Alain Beausire a repris la Vice-présidence ad intérim de l'association.
- Monsieur Nicola Belsito, logistique, en fonction depuis 2014
- Mme Jill Hedinger élue au Comité en 2023 a démissionné sans avoir participé activement à notre comité en raison de la mise en vente de son chalet.

#### **Site Internet [www.aperovronnaz.ch](http://www.aperovronnaz.ch) :**

Toujours riche en informations diverses, ne pas hésiter à le consulter.

#### **AG 2024**

Le Président d'alors de la commune était l'hôte d'honneur pour notre 10<sup>ème</sup> anniversaire, il nous a présenté sa vision stratégique pour la gestion future de la station (création d'une société "Ovronnaz Tourisme SA"). Le Président Josef Ramuz était accompagné de Monsieur Christian Roudit chargé du dicastère du tourisme. En raison des élections de l'automne 2024, ces deux membres de l'exécutif communal ont chacun quitté leur fonction au 31 décembre 2024.

- Alors que nous avons tissé d'excellentes relations avec ces responsables, nous devons donc reprendre à zéro nos contacts avec les autorités.

#### **Taxes de séjour**

Selon une communication de la commune datant de juin 2024, les factures 2022 des forfaits TS ont été adressées vers la mi-2024. Celles pour 2023 et 2024 devraient nous parvenir resp. fin mars et en septembre 2025; celles de 2025 au 1<sup>er</sup> trimestre 2026. Ainsi la situation "normale" sera rétablie dès 2026.

- Le 23 mars 2024 votre président a assisté à une réunion organisée à Sion par la Fédération Valaisanne des R2 au cours de laquelle Monsieur Eric Bianco, chef de service du SETI (Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation du canton), nous a présenté divers éléments relatifs à la réglementation sur les Taxes de séjour. A cette occasion la réponse à la question de la prise en compte des "petites" chambres a pu enfin être précisée. Selon le RegBI Registre fédéral des bâtiments : *Sont considérées comme des pièces les locaux tels que les salles de séjour, les chambres à coucher, les chambres d'enfants etc., d'une surface d'au moins 4 m2 et d'une hauteur entre le sol et la majorité de la surface du plafond d'au moins 2 m, qui constituent l'unité d'habitation du logement.*

#### **Initiative Bravo Bisses**

L'étude de faisabilité du projet Bravo Bisses a été délivrée vers Pâques 2024, elle s'est révélée très positive (disponible sur notre site).

- Lors d'une séance du Conseil Communal en juillet 2024 l'exécutif de Leytron a pris la décision suivante :

*Projet Bravo Bisses : Les membres du Conseil préavisent favorablement le lancement d'un projet de réhabilitation de 3 anciens bisses situés dans la région d'Ovronnaz - Les Mayens de Chamoson, à savoir les bisses de Chou (2707 m.) de Darbeline (2511 m) et de Patier (2112 m). Ce projet s'inscrit idéalement dans la stratégie actuelle de tourisme doux et quatre saisons. Affaire à suivre.*

### **Ovronnaz Tourisme SA**

Il s'agit d'un projet communal destiné à assurer le développement touristique de la station et d'en assumer les frais. Selon les premières discussions, APEROvronnaz pourrait souscrire à l'actionnariat à raison CHF 5'000.- ce qui lui donnerait le droit d'être légitimement représenté au sein de cette entité et donc de faire valoir nos droits, suggestions et autres demandes.

Selon les dernières informations, ce projet est encore en phase d'étude à la commune. Affaire à suivre.

### **Enquête de satisfaction 2024**

Voir le rapport du Vice-Président/Secrétaire ci-après

### **Casquettes**

Il est important de se protéger du soleil et il y a encore des casquettes en stock ! Elles sont toujours disponibles à la boutique "Le Broccard" (coût : CHF 10.00).

### **Calicot**

Un nouveau calicot de taille plus modeste ne nécessitant pas de mise à l'enquête a pu être placé recto-verso avant Noël 2024 sur la barrière devant l'Office du Tourisme. Une affichette est également apposée dans l'entrée de la COOP.

### **Office du Tourisme**

Madame Jessica Monnet et son équipe ont accompli un travail remarquable pour l'organisation de diverses activités tout au long des saisons touristiques. Les animations sont bien suivies et appréciées des participants. Un flyer résumant nos buts est disponible sur un des présentoirs de l'Office du Tourisme. Une affichette est apposée dans la vitrine extérieure.

### **Fromages et Cimes,**

Nous avons soutenu Fromage et Cime par la publication d'un encart avec notre logo dans le carnet de fête pour le coût de CHF 200.00.

### **Jib Night**

Nous avons apporté notre soutien à raison d'une contribution de CHF 500.00 aux organisateurs de la "JIB NIGHT" du 29 décembre 2024. Cette manifestation, qui se déroule chaque année à Ovronnaz le 29 décembre, a remporté un beau succès. Ce concours et exhibitions de snowboard, qui fait partie d'un Tour de Romandie, est organisé par un petit groupe de jeunes de la station qui en ont pris l'initiative. Nous avons pensé qu'il était important de soutenir une telle action qui demande beaucoup d'engagement personnel des jeunes organisateurs.

### **Téléovronnaz**

Comme chaque année nous avons tiré au sort (processus informatique aléatoire) 20 bénéficiaires parmi les membres ayant payé leurs cotisations en 2024. Peu avant Noël, ils ont reçu chacun 4 bons de CHF 4.00 à utiliser à la caisse du Télésiège ou au Restaurant de Jorasse. Et cela, jusqu'au 31.10.2025.

### **Thermalp SA - Les Bains d'Ovronnaz**

Comme vous tous nous sommes dans l'expectative des développements futurs des bains qui restent extrêmement importants pour la station. Nous souhaitons développer des relations constructives avec le/les responsables.

### **En conclusion**

L'année 2024 peut être considérée comme une année de consolidation pour notre association. Nous comptons sur vous pour parler d'APEROvronnaz autour de vous afin de mieux nous faire connaître et, pourquoi pas, d'augmenter le nombre de nos membres afin de conforter notre représentativité.

Charly Teuscher

Mon rapport concerne l'enquête de satisfaction du début 2024.

Ceci est un complément détaillé à notre retour de juillet 2024 disponible sur notre site, menu "Newsletters – "Infolettre 07 2024".

Un grand merci aux 111 membres qui ont pris la peine de répondre. Dont certains avec de belles lettres motivées et pleines de remarques très utiles et constructives. Encore merci de votre peine. Avant de développer certains points qui nous paraissent importants, je vais vous assommer avec quelques chiffres :

Donc : 111 réponses reçues, 74 réponses par courrier postal et 37 réponses par e-mail, soit près de la moitié des membres. Un magnifique résultat qui nous confirme votre intérêt pour notre station d'Ovronnaz.

En résumé sont concernés :

9 pour les taxes	5 magasins et services
27 loisirs et développement de la station	9 l'ambiance
6 rabais sur les prix des bains et des remontées mécaniques	26 contacts Office du tourisme et commune
12 installations sportives	23 parkings et divers.

**Pour les taxes** : nous avons, en son temps bien œuvré pour ramener les taxes de séjour dans des proportions raisonnables. Les autres taxes communales et cantonales ne peuvent être négociées par notre association.

**Loisirs et développement** : depuis que l'O.T. a été pris en main par Mme Jessica Monnet, vous aurez remarqué qu'il y a un nouveau dynamisme et une variété d'activités nouvelles et variées.

**Rabais** : les Bains sont une société privée et nous sommes actifs dans les contacts pour obtenir certains avantages. Actuellement nous manquons d'interlocuteurs pour faire avancer les choses. Pour les remontées mécaniques, l'arrivée du Magic-Pass a bouleversé les tarifs. A suivre. Notre invité Mr. Boschung directeur de Téléovronnaz pourra certainement vous informer plus valablement que moi.

**Installations sportives** : un assainissement des terrains de tennis sont prévus, d'autres projets sont en gestations. Et toujours, c'est l'argent qui commande.

**Magasins et services** : le problème est que la station est désertée la moitié de l'année !!, donc les magasins doivent survivre sur les réserves faites lors des grandes affluences. Alors augmenter ces services est difficile dans l'économie actuelle.

**L'ambiance** : diverses manifestations sont organisées, voir les affiches à l'OT et les news transmises par nos info-lettres.

**Contacts avec l'OT et la commune** :

Avec Mme Jessica Monnet, office du tourisme, de très bons contacts constructifs sont bien suivis. Avec la commune, c'est plus compliqué. Vous savez que lors des dernières élections, la municipalité a été chamboulée et que les contacts que nous avons noués avec le président qui a démissionné et le municipal du tourisme qui n'a pas été réélu, doivent être rétablis dès que possible avec les nouveaux responsables. Donc nous repartons à zéro pour reconstruire des rapports de bonnes discussions. Mais il faut du temps.

**Parkings et divers** : vous avez vu que les parkings sont restés gratuits cet hiver. Bonne nouvelle. Par contre nous sommes tous dans l'attente de la réfection de la route au centre de la station. Délai inconnu !! Lors d'une précédente AG, le municipal de l'époque nous avait donné 2023 comme délais ! l'espoir fait vivre.

**La suite**, nous ne la connaissons pas. Certaines surfaces, notamment vers le départ de la télécabine, sont en zone montagne, et un changement d'affectation doit être fait.

Idem pour Tourbillon. Des problèmes administratifs doivent être réglés, et ce n'est pas toujours simple.

Pierre-Alain Beausire, vice-président et secrétaire

<b>APEROVronnaz</b>		<b>COMPTE DE RESULTAT AU</b>		<b>31.12.2024</b>
<b>CHARGES</b>	<b>MONTANTS</b>	<b>PRODUITS</b>	<b>MONTANTS</b>	
FRAIS CONSTITUANTE		COTISATIONS 2024	8 121.65	
FRAIS ASSEMBLEES	1 750.00	DONS	140.00	
Soutien Econo-tourist. et Sponsoring	700.00	Vente casquettes	0.00	
COTISATIONS EXTERNES	1 100.00			
FRAIS ADMINISTRATIFS	1 199.75			
Allocation et représentation	1 107.30			
Promotion APEROVronnaz	596.25			
<b>SOUS-TOTAL CHARGES</b>	<b>6 453.30</b>	<b>SOUS-TOTAL PRODUITS</b>	<b>8 261.65</b>	
<b>RESULTAT NET</b>	<b>1 808.35</b>			
<b>TOTAL</b>	<b>8 261.65</b>	<b>TOTAL</b>	<b>8 261.65</b>	
<b>APEROVronnaz</b>		<b>COMPTE DE BILAN AU</b>		<b>31.12.2024</b>
<b>Actif</b>	<b>MONTANTS</b>	<b>Passif</b>	<b>MONTANTS</b>	
BANQUE BCVs	14 690.60	Cotisations 2025 payées d'avance	60.00	
Caisse	0.00			
Participation Augm. Capital TéléOvronnaz	8 000.00	Bénéfice de l'exercice 2024	1 808.35	
		Capital Immobilisé	8 000.00	
		Capital réservé	12 822.25	
<b>ACTIF</b>	<b>22 690.60</b>	<b>PASSIF</b>	<b>22 690.60</b>	

- **Rapport des vérificateurs :**

Les comptes ont été vérifiés et trouvés exacts par les vérificateurs.

*Il en est donné lecture*

- **Vote de décharge au Comité**

## Point 8

**Budget 2025**

<b>Budget 2025 et fixation de la cotisation 2026</b>			
<b>Rubriques</b>	<b>Budget 2025</b>	<b>Résultat 2024</b>	<b>Budget 2024</b>
Cotisations	6 900.00	8 121.65	7 000.00
Dons	50.00	140.00	50.00
Intérêt bancaires			
<b>TOTAL PRODUIT</b>	<b>6 950.00</b>	<b>8 261.65</b>	<b>7 050.00</b>
Frais assemblée	1 800.00	1 750.00	1 800.00
Soutien Econo-tourist. et Sponsoring	1 000.00	700.00	1 200.00
Cotisations Assoc. externes	650.00	1 100.00	650.00
Frais administratifs	900.00	1 199.75	900.00
Allocation et représentation	1 000.00	1 107.30	1 000.00
Promotion AperOvronnaz	800.00	596.25	800.00
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>6 150.00</b>	<b>6 453.30</b>	<b>6 350.00</b>
Résultat exercice	<b>800.00</b>	<b>1 808.35</b>	<b>700.00</b>
Proposition à l'assemblée: Cotisation maintenue à CHF 30.-			

## Point 9

**COMITE**

Président :

Charly Teuscher

*(Démissionnaire pour raison d'âge)*

Vice-Président ad intérim et Secrétaire

Pierre-Alain Beausire

Trésorier :

Gilbert Schertenleib

Logistique :

Nicola Belsito

Vérificatrice et vérificateur des comptes :

Catherine Uebelhart

Martial Horner

- **Réélection** : Nous vous proposons de réélire le comité et les vérificateurs des comptes tel que présenté ci-dessus pour les années 2026 et 2027.
- **Candidatures bienvenues !**

## Point 10

**Bravo Bisses (projet)**

Attribution d'une réserve budgétaire adéquate.

- Vote sur le principe.

## Point 11

**OVRONNAZ TOURISME SA (projet)**

Participation à raison de CHF 5'000.— pour assurer notre représentation.

- Vote sur le principe.

## Point 14

**Présentation du Directeur de TéléOvronnaz**

- Si vous avez des questions spécifiques nécessitant une préparation particulière, merci de nous les communiquer dès que possible afin de transmission à M. Baschung.  
[Info@aperovronnaz.ch](mailto:Info@aperovronnaz.ch)

## PROCURATION

Par mesure de simplification les membres ne pouvant pas participer à l'Assemblée Générale 2025 peuvent donner procuration écrite à un autre membre qui sera présent ou, à défaut, au Comité, en envoyant un e-mail à l'adresse du comité : [info@aperovronnaz.ch](mailto:info@aperovronnaz.ch)

***Ne pas oublier d'Indiquer le nom du propriétaire et le nom du mandataire sur les procurations.***

- Les absents peuvent nous faire part de leurs remarques et suggestions par courriel jusqu'au 23 mars. Par avance merci de vos contributions.

Au plaisir de vous rencontrer le 29 mars prochain !

Votre Comité

Ovronnaz 01.03.2024